



Analyse Octobre 2018

Tarifs douaniers : une guerre
insidieuse aux effets néfastes





Jean-Paul Jeckelmann
Directeur des investissements
jpeckelmann@bonhote.ch

Actualités du Groupe Bonhôte

CARLA DEL PONTE INVITÉE DU PROCHAIN FORUM BONHÔTE

A l'occasion de la 22^e édition de notre **forum Bonhôte romand**, nous aurons l'honneur de recevoir Mme la procureure Carla Del Ponte pour l'une de ses rares apparitions publiques en Suisse. Cet événement exceptionnel se déroulera le mardi 4 décembre au Théâtre du Passage de Neuchâtel. Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire à l'adresse bonhote.ch/forum.

Le **forum Bonhôte alémanique** se déroulera quant à lui le jeudi 22 novembre au Centre Paul Klee de Berne. Notre invité sera M. Urs Kessler, CEO de la société Jungfraubahnen / Top of Europe, 1^{ère} destination touristique helvétique et l'une des meilleures performances à la bourse suisse l'année dernière.

TENDANCES ET ENJEUX DE LA PRÉVOYANCE

Pour la sixième édition de notre événement institutionnel **Tendances et enjeux de la Prévoyance**, nous aurons cette année la chance d'être l'une des premières entreprises à pouvoir utiliser les installations ultra-modernes du tout nouveau bâtiment Agora situé à côté du CHUV de Lausanne.

Mis sur pied par la fondation ISREC, le pôle Agora de recherche sur le cancer accueillera près de 300 chercheurs et cliniciens, spécialistes de la recherche contre le cancer. Nous recevons notamment pour l'occasion le professeur Francis-Luc Perret, directeur de la Fondation ISREC et M. Roland Dominicé, CEO de Symbiotics. Inscriptions : bonhote.ch/tendances.

La guerre des tarifs douaniers est au cœur de l'actualité économique. Le bras de fer que se livrent sur ce point les Etats-Unis et la Chine en est une parfaite illustration. Cette approche est insidieuse, car elle n'apporte pas forcément les effets escomptés et pourrait avoir des conséquences très néfastes pour l'économie mondiale.

Lever des taxes douanières n'est pas une idée nouvelle. Les pays qui recourent à ce moyen cherchent à rendre leur production interne plus compétitive en termes de prix relatifs, ce qui revient souvent à soutenir des industries qui ne sont pas efficaces sur les marchés internationaux. Les tarifs douaniers permettent aussi de décourager les consommateurs d'acheter des produits étrangers.

Plus protectionnistes que les Européens, les Etats-Unis utilisent facilement cet instrument pour améliorer leur situation. Dans les années 80, c'est le Japon qui en avait fait les frais. En 2009, le président Barack Obama avait exhumé le « Buy American Act » datant de 1933, ce qui lui avait valu d'être qualifié de « président le plus protectionniste de l'histoire ».

La Chine en point de mire

Aujourd'hui, c'est le président Donald Trump qui a engagé une bataille similaire contre la Chine principalement. Son objectif : combler, comme il l'avait promis avant d'être élu, le gigantesque déficit commercial américain en réduisant les importations (Fig. 1). Une manière de plaire aux électeurs des Etats industriels du Nord. Il a d'autant plus le loisir d'agir ainsi que l'instauration de taxes peut se faire sans l'accord des chambres.

La mise en place du nouveau régime douanier s'est faite par étape (Fig. 2). Il a d'abord concerné l'acier provenant de certaines régions du monde. Ce fut ensuite l'abandon de l'Accord de libre-échange nord-américain (NAFTA) et la taxation de certains pays en particulier. Maintenant, c'est la Chine qui est en point de mire. En préférant les traitements bilatéraux plutôt que globaux, les Etats-Unis font un net retour en arrière par rapport aux pratiques de ces dernières décennies.

Une source d'incertitude

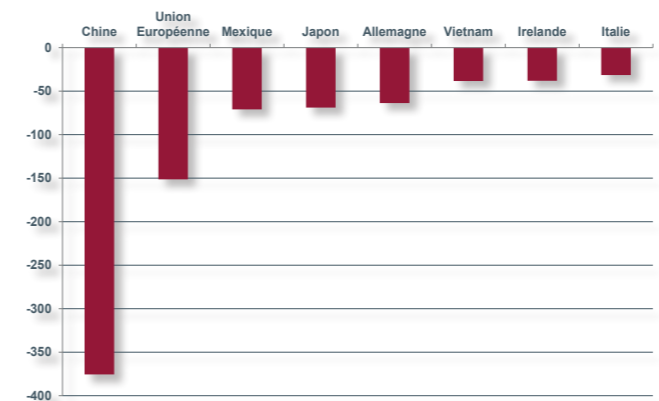
Cette politique a diverses conséquences. Comme l'a montré l'histoire, elle est généralement peu concluante, s'avérant positive à court terme, mais pas à long terme. En 1689,

TARIFS DOUANIERS : UNE GUERRE INSIDIEUSE AUX EFFETS NÉFASTES

lorsque le roi d'Angleterre imposa des droits de douane élevés sur les importations de vin français, les consommateurs britanniques délaissèrent le vin français au profit du gin. Les mesures prises par les Etats-Unis en 1930 pour protéger l'agriculture entraînent des représailles et une chute drastique du commerce mondial, nuisant beaucoup à l'économie américaine.

Cette stratégie est source d'incertitude, ce qui réduit les investissements et, partant, le rythme de la croissance. Ses effets peuvent être positifs pour certaines entreprises, négatives pour d'autres. Ainsi, si la Chine décide de prélever des taxes sur le saumon d'Alaska, ses consommateurs achèteront le saumon de Norvège ou d'Ecosse... Certaines conséquences sont, par ailleurs, difficiles à appréhender comme des délocalisations. Les Chinois pourraient transférer au Vietnam leur production destinée aux Etats-Unis. Les consommateurs sont aussi perdants. Découragés d'acheter les produits importés – ce qui est l'objectif initial –, ils pourraient payer plus cher certains produits importés peu substituables, ce qui défavoriserait d'autres achats locaux. On note aussi que de nombreux d'articles concernés par les taxes sont utilisés par les entreprises américaines comme produits intermédiaires à leur production.

Fig. 1. Déficit commercial américain par pays en 2017 (en mrd USD)



Source : US Census bureau, Banque Bonhôte & Cie SA

Des risques d'escalade

Et c'est sans compter avec les risques d'escalade. Les Chinois financent les Etats-Unis (>1000 milliards d'obligations Treasuries). Ils pourraient boycotter les entreprises américaines actives en Chine (McDonald's, KFC, par exemple), malgré les emplois qu'elles fournissent. Ils pourraient restreindre l'exportation de certaines terres rares dont on a beaucoup besoin dans l'électronique. Les Etats-Unis pourraient relever les taxes sur les importations chinoises de 40 à 100%. Et rien ne nous dit que Donald Trump ne s'attaquera pas ensuite à l'Europe...

En conclusion, cette guerre des tarifs aura peu d'impact à court terme sur l'économie mondiale, mais, si elle devait se prolonger, l'incertitude pénalisera la croissance. Une guerre commerciale ouverte et globale serait très négative. Elle n'aurait que des perdants et les marchés financiers pourraient souffrir de manière marquée. Comme une résolution rapide du problème est peu probable, le risque d'enlisement est bien présent. Au-delà de l'impact sur la Chine, la guerre commerciale pèsera probablement sur les économies asiatiques, via les chaînes d'approvisionnement mondiales. En faisant monter les coûts, elle pourrait faire dérailler la plus forte reprise que connaît l'économie mondiale depuis des années.

Fig. 2. Etats-Unis vs Chine : l'écart boursier se creuse

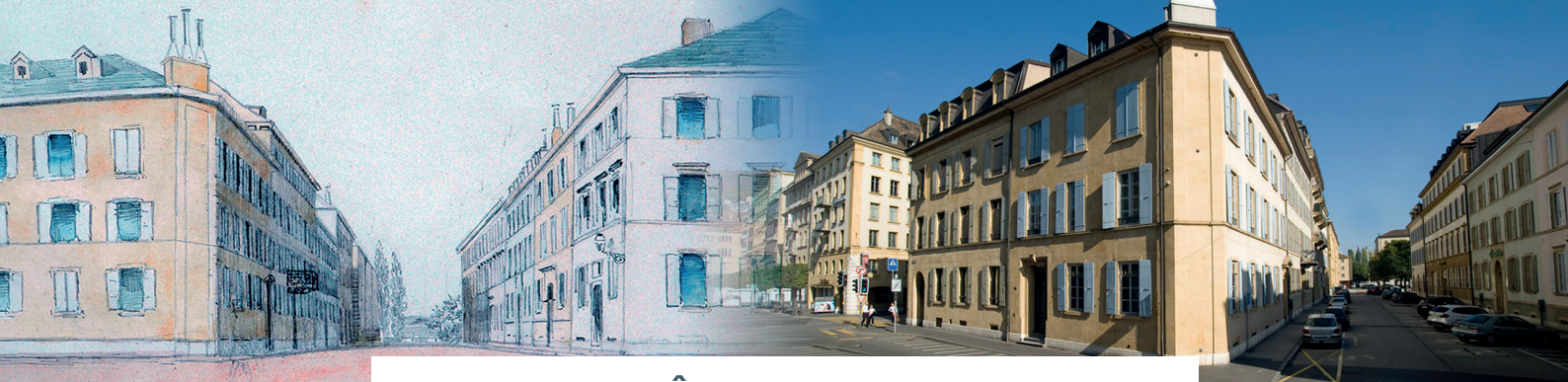


Source : Banque Bonhôte & Cie SA

Disclaimer

Ce document, purement informatif, se base sur des informations recueillies auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance

et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.



BONHÔTE REVIENT AU 1, RUE PURY !

Le groupe Bonhôte poursuit son expansion et retrouve ses précédents locaux du 1, rue Pury, siège de la banque de 1929 à 1999. Ces nouveaux bureaux, entièrement rénovés, sont désormais occupés par Bonhôte Services SA, filiale du groupe spécialisée notamment dans le conseil fiscal et juridique, l'administration d'entités et d'œuvres d'art. L'inauguration a eu lieu le 4 octobre en présence d'une centaine d'invités (photos ci-dessous).



Interview de Suzanne Lauritzen
Administratrice-déléguée de
Bonhôte Services SA

Quelques mots sur Bonhôte Services SA et votre activité.

Bonhôte Services fait partie du groupe Bonhôte mais reste néanmoins une filiale indépendante.

Nous proposons des services complémentaires à ceux proposés par la Banque Bonhôte & Cie SA. Parmi ceux-ci, citons le conseil fiscal et juridique, par exemple la structuration du patrimoine, la planification successorale, la transmission de sociétés ainsi que l'administration d'entités (sociétés, fondations ou trusts).

Nous proposons également des services liés à l'art ainsi que des services spécifiques tels que des mandats pour cause d'inaptitude ou de family office.

Pour quelle raison Bonhôte Services SA déménage au 1, rue Pury ?

Pour répondre au développement du groupe Bonhôte. L'effectif de la banque située au 2, quai Ostervald a grandi et

le groupe a besoin d'espace. Ce déménagement nous permet de disposer de davantage de place. Il facilite également la distinction entre l'activité de Bonhôte Services SA et les activités de la banque, ainsi que notre positionnement de manière indépendante sur le marché.

Combien de collaborateurs sont actifs dans ces nouveaux bureaux ?

L'effectif de Bonhôte Services SA est actuellement de cinq personnes. Nous sommes une équipe spécialisée, multidisciplinaire et plurilingue. Nous travaillons également en collaboration avec des notaires, des avocats ou des fiduciaires afin d'amener des solutions structurées à nos clients.

Quel est le profil de vos clients ?

Nos clients sont principalement des personnes privées. Cependant, nos conseils couvrent aussi bien leur patrimoine privé que professionnel. Il s'agit souvent d'entrepreneurs ou d'investisseurs qui détiennent des sociétés et/ou des immeubles. Ils viennent nous consulter afin d'évaluer les possibilités et les conséquences des différents changements qu'ils envisagent, qu'il s'agisse d'une restructuration de leur patrimoine, d'une transmission de leur société ou afin de planifier leur retraite.

Nous rencontrons aussi des clients qui ont des biens, des revenus ou de la famille à l'étranger. Nous les conseillons sur les aspects internationaux qui pourraient avoir un impact sur leur patrimoine. Régulièrement, on vient nous solliciter pour comprendre les aspects fiscaux liés à l'acquisition, la détention ou l'héritage d'une maison à l'étranger.

